Comment accompagner votre enfant dans son apprentissage de la musique

Votre enfant a des idées plein la tête et le voici qui, un beau jour, a décidé de jouer de la trompette ! Pas de panique, le Decaphone, son équipe pédagogique, ses bénévoles et son directeur sont là pour vous accompagner dans cet apprentissage.

Les cours d'instruments se déroulent en individuel, à raison d'une demi-heure par semaine, tout au long de l'année scolaire. En complément de ces cours, l'école de musique offre une formation musicale (FM) d'une heure par semaine en collectif. Cette formation intègre le solfège (lecture des partitions) ainsi que du chant en chorale. Cette année les élèves de FM apprendront le conte musical "Emilie Jolie" de Philippe Chatel en vue des spectacles de fin d'année scolaire.

Il est important de comprendre que pratiquer son instrument seulement une demi-heure par semaine en présence du professeur ne suffit pas pour apprendre à en jouer. Le professeur guide l'élève et lui explique ce qu'il doit travailler entre deux cours. C'est l'élève qui par son assiduité donne la cadence, la vitesse avec laquelle il avancera dans la maîtrise de son instrument. Pour un débutant, de 15 à 20 minutes par jour suffisent pour assimiler ce que le professeur a montré.

Le rôle des parents

Nous n'attendons pas que vous, parents, puissiez relayer l'enseignement du professeur de votre enfant, d'un point de vue de la technique ou de la théorie musicale. En revanche il est nécessaire de valoriser ses études musicales, par exemple en consacrant un moment à l'écouter jouer ou à lui demander de vous expliquer ce qu'il a à travailler. Vous pouvez aussi lui suggérer de préparer un petit répertoire à jouer lors d'un repas de famille par exemple ou encore le filmer lorsque son morceau est au point.

Idéalement l'élève pratique son instrument à heure régulière, par exemple après l'école, une fois ses devoirs scolaires effectués, ou avant. Cela peut être le matin avant de partir à l'école (la trompette, ça réveille !) ou bien pendant le temps de midi s'il déjeune à la maison.

Ce travail quotidien essentiel ne doit cependant pas devenir une corvée, ni source de conflits entre parents et enfants. Le plaisir de jouer viendra avec le temps et il est normal qu'au début les résultats ne soient pas forcément à la hauteur des espérances. De la même façon que l'on apprend à parler ou à écrire au long de plusieurs années avant d'en acquérir la maîtrise, le plaisir de jouer du piano, de la trompette, batterie, guitare, violon, violoncelle, flûte, etc. viendra avec le temps et la pratique régulière.

Les scientifiques ont démontré les bienfaits de la pratique instrumentale chez les musiciens : éveil de la créativité, libération des émotions, développement de la personnalité, échanges sociaux, etc. La pratique musicale constituera donc un précieuse alliée pour l'épanouissement de votre enfant. Puis, devenu adulte, elle sera une source de nombreux plaisirs.